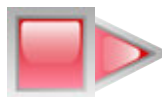




Janvier  
2010

# La Revue de l'APAJH 04

Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés



**Le Siège Le S.A.I.P.  
Adhésion 2010**

## Edito

2010 (et plus généralement la décennie qui commence) sera, pour le cadre et les conditions de vie des personnes en situation de handicap, une année décisive.

La mise en place des Agences Régionales de Santé, avec leur corollaire: le transfert à la région des instances de décision et les autres modifications des procédures applicables à notre secteur ont créé, pour les usagers et les associations qui les représentent, les plus vives inquiétudes

Nos associations ont, en temps utile, fait entendre leur voix et leurs craintes; nous avons été peu entendus, si l'on en juge par le texte de Loi.

Attendons les décrets.

La R.G.P.P.\* va modifier de manière conséquente nos conditions de vie au quotidien, surtout si elle a, comme moteur principal, au nom de la rationalisation des moyens, le critère économique...

Mais plutôt que d'être dans la plainte, nos vœux se doivent d'être optimistes, et, par définition, dans l'incantation.

Que 2010 apporte donc à tous, et en particulier aux plus fragiles d'entre nous, au plus démunis, la même attention, les mêmes services, les mêmes soins, la même « dose » d'espoir et le même accès aux droits.

qu'à l'ensemble des citoyens de notre pays.

Que le citoyen, en situation de handicap, habitant au fin fond de la vallée la plus reculée (et donc peuplée de truites sauvages!) de notre département bénéficie des mêmes services que celui qui est en bonne santé, dans la force de l'âge et qui habite dans un grand centre urbain.

Que notre service public, donc, remplisse pleinement sa mission, en direction de tous, sans être conditionné par le souci de rentabilité (incompatible, par définition).

La législation a fait des avancées notables dans notre domaine en matière de droit des personnes. Il faut que cela passe dans les actes, dans le quotidien des personnes en situation de handicap.

Pour cela il est nécessaire que la notion de service public, au service de tous les citoyens, soit reconsidérée, dans sa dimension pleine et entière.

Quand la situation des plus fragiles régresse, c'est l'ensemble des possibilités de tous qui se trouve, de fait, amoindri.

Que 2010 vous apporte tout ce que vous souhaitez, dans un environnement plus fraternel, ou nous nous sentirons tous plus égaux et plus libres.

*Michel Suarez Président APAJH 04*

*RGPP \*: Révision Générale des Politiques Publiques*



*L'APAJH 04 vous souhaite une bonne année 2010*

*Présentation des vœux*

*29 janvier 17h 30 - Cafétéria Lou Jas*

### SOMMAIRE :

page 1 : édito ; vœux  
page 2 : le S.A.I.P.  
Page 3 : Noël à Tony Lainé, le SESSAD prend l'air, adhésion  
p4 : inauguration de la Cafétéria Lou Jas, Enfin un siège, brèves

APAJH 04 - 1 B Avenue du Parc - 04160 Château-ARNOUX

Tél.: 04 92 64 44 11 Fax : 04 92 64 96 16- Mel : secretariat.assoc@apajh04.asso.fr

Site internet : <http://apajh04.free.fr/>

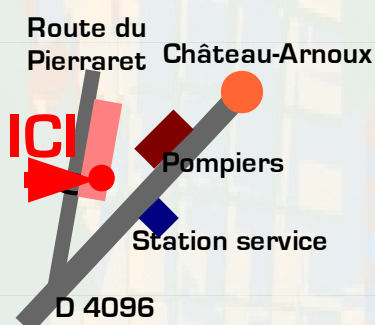
Edité et imprimé par l'association APAJH 04 - Directeur de publication : Jean-Pierre Faurand

# Service d'Accompagnement à l'Insertion Professionnelle **S.A.I.P.**

*Depuis novembre, l'APAJH 04 a la responsabilité d'un nouveau service, le S.A.I.P.*

*Ce service a pour mission d'accompagner et de soutenir de jeunes travailleurs en situation de handicap dans leur parcours d'insertion professionnelle, par la voie de l'alternance, en milieu ordinaire de travail.*

*Il a une capacité d'accueil de 10 places et il intervient sur l'ensemble du territoire des Alpes de Haute Provence.*



**S.A.I.P. des Alpes**

**de Haute Provence**  
**17 Le Pierraret**  
**04160 Château-Arnoux**  
**Tél : 06 30 33 37 67**  
**Fax :**  
**Email : saip@apajh04.asso.fr**

**Madame Godfroy, éducatrice technique spécialisée est la coordinatrice du S.A.I.P.**

**Elle élabore avec le jeune le projet d'accompagnement et en assure le suivi.**

**Elle assure le lien entre le jeune et les différents partenaires tels que :**



- Les centres de formation professionnelle avec contrats en alternance
- L'environnement médico-social
- Les établissements spécialisés

Le service fait le lien entre :

- l'entreprise
- le centre de formation
- le jeune, la famille
- les différents partenaires

Conditions d'admission :

- avoir entre 16 et 25 ans
- avoir la reconnaissance en qualité de travailleur handicapé (R.Q.T.H.)
- avoir l'accord de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)
- le jeune et/ou sa famille souhaitent une aide **dans le cadre de la formation en alternance**

*Après étude des candidatures, le directeur inscrit les bénéficiaires et valide les projets d'accompagnement.*

Le projet d'accompagnement

Le jeune est accueilli par la coordinatrice du service. Tous deux réalisent ensemble le bilan de la situation et envisagent le projet d'accompagnement.

La famille peut être associée à cet accueil.

Ce projet individuel permet d'élaborer, à partir des bilans effectués à la demande du bénéficiaire, les objectifs et les moyens d'accompagnement.

Il est adapté à la problématique de la personne, il en présente les difficultés, les freins et les obstacles mais aussi les atouts, les capacités et les potentiels repérés à s'insérer professionnellement dans le milieu ordinaire de travail.

***Ce projet d'accompagnement est formalisé par écrit et évalué 2 fois par an.***

Le partenariat

Le partenariat avec le réseau existant est fondamental. Il est étroitement lié au fonctionnement du service.

Les partenaires sont tous des professionnels extérieurs au service intervenant auprès du jeune dans le but de mieux réussir son insertion.

***Le S.A.I.P. n'a pas vocation d'entreprendre des thérapies, mais il doit accompagner les jeunes dans une phase de transition délicate de leur vie,***

***Pour cela, un temps de psychologue permet d'offrir aux jeunes, et à leur famille si besoin, un lieu d'écoute et de partage (entretien individuel ou groupe de parole) favorisant l'expression de leurs difficultés, angoisses, questionnements tout au long de leur parcours d'insertion professionnelle en milieu ordinaire de travail.***

**Le SAIP a une capacité d'accueil de 10 places.**

**Il intervient sur l'ensemble du territoire du département des Alpes de Haute Provence.**

**L'Institut Tony Lainé**  
**présente**  
**le conte de NOËL**  
*L'ours en peluche qui*  
*ne voulait plus*  
*être un jouet*

Beaucoup d'émotion, de poésie et de tendresse en cette fin d'après-midi du 16 décembre qui a rassemblé les jeunes, les familles et les personnels de l'Institut Tony Lainé.

Remarquable spectacle que ce conte de Noël, entièrement produit et réalisé par l'équipe de Tony Lainé.

Un buffet festif a clôturé cette fête de Noël placée sous le signe de la proximité et de la convivialité.

**Bref, une vraie réussite !**



**Samedi 5 décembre, aéro-club de Vinon-Manosque**  
**28 jeunes du SESSAD « La Durance » prennent de la hauteur**



Grâce au Dr Bracon qui a su fédérer au mieux cette journée, au tissu associatif de Vinon qui a répondu présent sans hésiter, à l'aéro-club de Vinon-Manosque et aux 14 pilotes qui se sont relayés, 28 jeunes du SESSAD ont pu réaliser leur rêve, **pouvoir voler !**

Ce furent donc, pour chacun d'entre eux, quarante minutes d'émerveillement et de bonheur au dessus de la montagne de Lure, du lac de Sainte-Croix ou du plateau d'Albion.

Wassim et Patrick ont même aperçu la mer qui, vue du ciel, ressemble étrangement au lac des Vannades,

## Bulletin d'adhésion Année 2010



### Adhésion 2010

membre actif :  
34 €  
La revue nationale de l'APAJH est comprise dans l'adhésion.  
Deuxième adhésion à la même adresse  
+ 20 €  
+ 1 € par adhésion à partir de la troisième.

*L'adhésion à l'APAJH ouvre droit à une réduction ou à un crédit d'impôt de 66 %.*

Nom Prénom

*nombre d'adhésions à la même adresse :*

Adresse, téléphone, mail :

Profession :

déclare adhérer à l'APAJH 04 et aux principes qu'elle défend.

Ci-joint un chèque de :

Souhaitez-vous assurer une fonction dans l'association ? OUI - NON

**A découper et à envoyer à : APAJH 04  
1B Allée du Parc 04160 Château-Arnoux**

*L'APAJH 04 est une association ouverte à toutes les personnes qui partagent ses objectifs et ses valeurs.*

*Parce que, plus nous sommes nombreux, plus nous sommes en capacité de faire progresser la cause du handicap auprès des décideurs institutionnels, parce que, plus nous sommes divers, meilleure est notre compréhension de notre société,*

*parce que nous avons besoin des capacités, des connaissances, des talents, de l'engagement de chacun,*

*parce que, pour nous, l'adhésion est un acte volontaire et réfléchi,*

*je vous invite à adhérer à l'APAJH 04.*

*Le président, Michel Suarez.*

# Cafétéria Lou Jas 6 novembre Une inauguration réussie



Forte affluence ce vendredi 6 novembre lors de l'inauguration de la Cafétéria Lou Jas, inauguration placée sous le signe de la proximité.

Proximité des collectivités territoriales avec la conseillère régionale, les conseillers généraux, les maires du carrefour ainsi que ceux des communes qui travaillent habituellement avec l'Entreprise Adaptée Lou Jas.

Proximité avec l'entreprise ARKEMA avec son Directeur des Ressources Humaines

Proximité avec l'APAJH 04, ses adhérents, ses administrateurs, les directeurs de ses établissements

Proximité avec la population de Château-Arnoux saint-Auban, qui, nombreuse, avait répondu à l'invitation.

Cela a été dit dans les discours : si l'EA Lou Jas a décidé de reprendre l'ensemble du personnel, sauvegardant ainsi l'emploi, cela n'a pas gommé, d'un coup de baguette magique, la réalité économique qui a fait que le prestataire de service précédent n'a pas souhaité renouveler sa convention.

En ouvrant la cafétéria à tous, en s'efforçant de diversifier ses activités, l'EA Lou Jas et l'APAJH 04 ont la volonté de répondre à ce défi économique ; elles auront pour cela besoin de l'appui de tous,

Une des finalités d'une Entreprise Adaptée est de permettre à des travailleurs handicapés de trouver leur place dans le monde du travail,

Au service de la personne en situation de handicap, l'APAJH 04 et l'EA Lou Jas sont fortement attachées à montrer que les travailleurs handicapés ont la capacité de fournir des prestations de qualité ( la certification ISO 9001 de Lou Jas le prouve) et à faire évoluer le regard que porte notre société sur le handicap.

## Enfin, un siège !



Après plusieurs dossiers éjectés, faute d'assise suffisante nous disait-on, la signature du CPOM, début 2009, nous a remis en selle, nous plaçant dans une position plus confortable ; tout est allé alors comme sur des roulettes et nous avons pu aborder la dernière ligne droite comme dans un fauteuil.

Ce siège, si longtemps attendu permettra une meilleure mutualisation des moyens et une meilleure visibilité de notre association.

APAJH 04 : 1 Bis Avenue de Parc – 04160 Château-Arnoux  
Secrétariat APAJH 04 : Tous les après-midi sauf le vendredi de 13h 30 à 17h 30

Service comptable :

Tous les jours de 8h à 12h et de 13h 30 à 17h (sauf le vendredi, 16h 30)

Service informatique :

tous les jours de 8h 30 à 12h et lundi de 13h 30 à 17h



**12 novembre**  
**Entrée dans les locaux**  
**du siège**  
**et premier secrétariat**



**04**

### Brèves

La Fédération des APAJH a officialisé en CA l'affiliation de l'association Les Lavandes à l'APAJH 04.

La restructuration des locaux de l'IME « La Durance » se fera en deux étapes :

- bâtiment pédagogique : de mai à décembre 2010
- bâtiments C et D : deux tranches, l'une de janvier à juillet 2011, l'autre d'août à décembre 2011.

Le projet associatif : un chantier important aussi bien au niveau départemental qu'au niveau national.

**Handicap le guide pratique 2010**  
**un guide écrit et soutenu par l'APAJH**  
15 € pour les adhérents APAJH – bon de commande sur le site APAJH 04